



Retraite de fonctionnaire

Par Vanessa63

bonjour,

j'ai entendu, ondit ou pas

je suis divorcée d'un 1er mariage (non remariée) et j'ai été fonctionnaire de l'état pendant 25 ans.

si je décède mon ex mari touchera une pension ?

et si je me remarie cela ne change rien il touchera aussi une pension ?

Merci <3

Par morobar

Bonjour,

La réponse est 2 fois "oui".

Ici pour la reversion:

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21819]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21819
[/url]

Par Vanessa63

merci morobar très gentil

c'est carrément une aberration, pour quelles raisons de telles choses !? je n'en vois pas la finalité...

je suis allé lire ton lien, et la durée c'est en une seule fois ou c'est jusqu'au décès de celui qui la perçoit ?